

	<b>BUREAU DIRECTEUR</b> <b>14.01.2010</b>	
--	--	--

**Membres présents :** Mmes A.BLONDEL, Ja.LECACHEUR.  
Mrs F.BLONDEL, J.MANOURY, G.SENECAL.

**Membres excusés :** Mme F.TERNOIS,  
Mrs H.BOURGAULT, D.DELOR

**Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h45.**

### **1 Approbation du procès-verbal du bureau directeur du 18.11.2009 :**

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents

### **2 Reconstruction de la LNHB:**

Un Bureau Directeur était prévu le 11 janvier dernier, nous pensions qu'il serait élargi ... notre Bureau Directeur a donc été reculé.

Ce Bureau Directeur a été annulé et remplacé par un Conseil d'Administration qui se tiendra le mercredi 20 janvier en l'absence des présidents de Comités et des CTS ... Ce qui augure mal du respect de la feuille de route imposée par le Président Delplanque !

Cependant, certains administrateurs de la LNHB ont réagi à la réception de la convocation au CA de la Ligue pour s'étonner de son ordre du jour et de l'absence des présidents et des CTS à celui-ci !

Les membres présents du Bureau Directeur du Comité regrettent cette situation et, à l'unanimité, demandent le respect du calendrier contenu dans le communiqué de presse du Président Delplanque suite à la réunion de conciliation.

### **2 Prise en charge d'un contrat téléphonique :**

Afin de compléter la flotte SFR et bénéficier de conditions particulières, un 3° contrat est nécessaire.

Le Président ne se faisant pas rembourser ses communications propose la prise en charge de son abonnement dans ce sens.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité

### **3 Trésorerie :**

En l'absence de notre trésorière, il est impossible de faire le point sur les comptes arrêtés au ... 30 septembre 2009.

De nombreux dossiers sont actuellement en souffrance (liquidation des groupements employeurs, répartition des charges liées à la formation professionnelle des employés, dotation équipements des clubs 2009, bilan de la subvention du département 2009, projet de demande de subvention 2010 ...).

Une situation la plus exacte possible, au 31 décembre, en tenant compte des charges constatées d'avance et des produits à recevoir et non une clôture des comptes était donc sollicitée pour ce bureau directeur (reculé d'une semaine).

